

Publications économiques et financières



Conjoncture économique

N° 347 / Novembre 2021

PANORAMA DE WALLIS-ET-FUTUNA

Caractéristiques structurelles

Chef-lieu du Territoire	Mata'Utu
Superficie	142 km ²
Situation géographique	Pacifique Sud ; Paris à 16 000 km, Suva à 780 km, Nouméa à 2 500 km
Langues parlées	Français, Wallisien et Futunien
Monnaie	Franc Pacifique - F CFP - (XPF) - 1 000 F CFP = 8,38 €
Statut	Collectivité d'outre-mer à statut particulier
Rang mondial IDH, 2005	53 ^e
Représentation nationale	Un député, un sénateur, un représentant au Conseil économique, social et environnemental
Représentation de l'État	Un Préfet, Administrateur supérieur du Territoire

Repères historiques

Le peuplement de Wallis-et-Futuna est issu de la migration des Austronésiens qui colonisèrent vers 1 500 av. J.-C. une partie de la Mélanésie et la Polynésie occidentale. Les Tongiens prirent possession de l'île d'Uvea au XV^{ème} siècle, tandis que les Samoans s'imposèrent à Futuna au XVII^{ème} siècle.

En 1616, Futuna et Alofi furent découvertes par les navigateurs néerlandais Jacob Le Maire et Willem Schouten, qui les baptisèrent « les îles Horn ». Uvea fut à son tour découverte, en 1767, par le navigateur anglais Samuel Wallis qui donna son nom à l'île.

La présence européenne s'intensifia avec l'implantation en 1837 de missionnaires maristes chargés d'évangéliser l'archipel. Une demande de protectorat français émanant de la reine Amelia fut ensuite ratifiée en 1887 pour Wallis et Futuna séparément, puis en 1888 pour le protectorat unifié des deux îles.

En 1942, Wallis fut utilisée comme base arrière par les États-Unis pour répondre à l'avancée des troupes japonaises dans le Pacifique. 6 000 soldats s'installèrent sur l'île qui connut alors une période d'abondance. L'après-guerre fut marquée par la crise économique et l'instabilité politique.

En 1959, la population de l'archipel adopta par référendum le statut de Territoire d'outre-mer. La loi n° 61-814 du 29 juillet 1961 fixa le statut du Territoire, qui a peu évolué depuis.

Organisation institutionnelle

En 2003, l'archipel est devenu une Collectivité d'outre-mer à statut particulier sans que le statut de 1961 soit modifié. En plus des institutions propres à la République, ce dernier reconnaît l'existence des structures coutumières. Cette organisation repose sur les institutions suivantes :

- l'État, représenté par le Préfet, Administrateur supérieur qui assure le pouvoir exécutif de la collectivité. Il est représenté à Futuna par un délégué désigné par arrêté ;
- l'Assemblée territoriale, composée de 20 membres, est l'organe délibérant du Territoire. Ses délibérations ne sont toutefois effectives qu'après approbation de l'Administrateur supérieur ;
- trois circonscriptions, dont le découpage est calqué sur les trois royaumes (Uvea, Alo et Sigave), et dont l'Administrateur supérieur est le chef ;

- les chefferies, une par royaume, comprennent un roi entouré de ministres. Elles gèrent, entre autres, les questions foncières et interviennent dans les affaires courantes du Territoire via le Conseil territorial et les Conseils de circonscription.

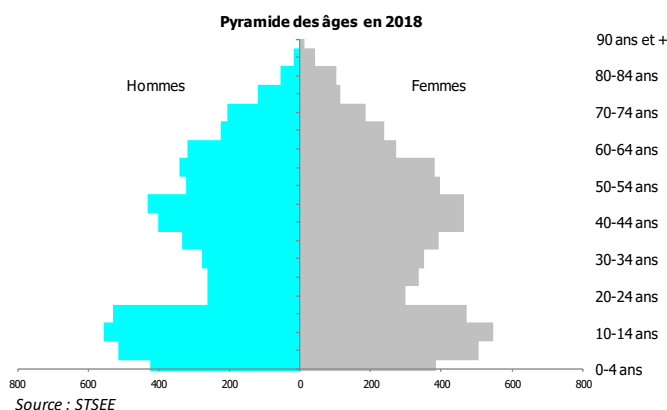
La baisse de la population ralentit

Selon le dernier recensement de la population effectué par le Service territorial de la statistique et des études économiques (STSEE), le nombre d'habitants de Wallis-et-Futuna s'élève à 11 558 au 23 juillet 2018. La population a diminué de 5,2 % entre 2013 et 2018, soit une baisse moyenne annuelle de la population de 1,1 % sur la période, un rythme moindre que durant la période 2008-2013 où la baisse était de 1,9 %.

La diminution de la population s'explique par la forte émigration des jeunes âgés de 20 à 35 ans ainsi que par une baisse de la natalité. Combinés à la progression de l'espérance de vie à la naissance (76,9 ans en 2018), il en découle un vieillissement de la population. Ainsi, l'âge médian est passé de 32,2 ans à 35 ans entre 2013 et 2018.

Indicateurs démographiques	Wallis-et-Futuna ⁽¹⁾	France ⁽²⁾
Population (France : en millions)	11 558	67,0
Population à Wallis	8 333	
Population à Futuna	3 225	
Part des moins de 20 ans (%)	34,0	24,1
Part des 20-59 ans (%)	49,4	49,8
Part des 60 ans et plus (%)	16,5	26,1
Densité de population (hab/km ²)	81	117 ⁽³⁾
Taux de croissance annuel moyen (% , 2013-2018)	-1,1	0,5
Taux de natalité (‰)	11,7	11,1
Taux de mortalité (‰)	5,1	9,3
Taux de mortalité infantile (‰)	n.d.	3,8
Indice conjoncturel de fécondité	2,2	1,87
Espérance de vie des hommes à la naissance (années)	68,1	79,4
Espérance de vie des femmes à la naissance (années)	78,9	85,3

(1) Recensement STSEE, données à juillet 2018 ; (2) Bilan démographique de l'Insee 2018 ; (3) France métropolitaine
n.d. : non disponible
Sources : STSEE, Insee



Panorama de l'économie

L'économie de Wallis-et-Futuna est en grande partie soutenue par le secteur administratif qui concentre plus de la moitié de la création de richesses. Le secteur du commerce constitue également un secteur clé pour le Territoire. Il est soutenu par la consommation des ménages et concentre près d'un tiers des employés du secteur privé déclarés à la Caisse des prestations sociales de Wallis-et-Futuna.

Principaux indicateurs économiques

	Wallis-et-Futuna	France ⁽¹⁾
PIB (milliards de F CFP, 2005)	18 ⁽²⁾	274 809
PIB par habitant (milliers de F CFP, 2005)	1 211 ⁽²⁾	4 078
Part des administrations publiques dans le PIB (% , 2005)	54,0 ⁽²⁾	17,1
Dépenses de l'État dans la collectivité (milliards de F CFP, 2020)	17,6	-

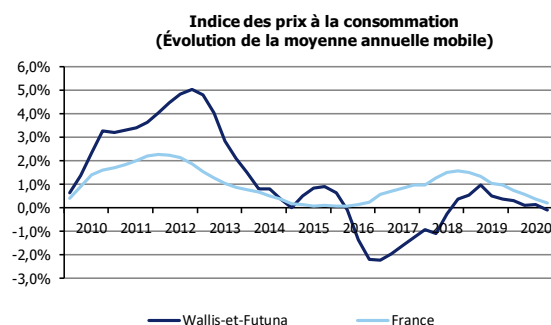
(1) Les comptes de la Nation en 2020, INSEE ; (2) Estimation.

Sources : CEROM, DFP de Wallis-et-Futuna, Insee

Les exportations sont peu significatives du fait de la faiblesse de l'appareil productif et de l'éloignement des marchés potentiels. En l'absence d'impôts sur le revenu des personnes physiques et sur les bénéfices des sociétés, le produit de la taxation des importations constitue la principale recette budgétaire du Territoire. En 2020, les recettes douanières représentent 67,2 % des recettes fiscales de l'archipel et sont un peu en retrait par rapport à la moyenne de la période 2010-2020. Les impôts directs et les taxes diverses (respectivement 8,7 % et 24,1 % en 2020, contre 10 % et 20 % en moyenne sur la période) constituent le reste des recettes budgétaires.

Une inflation qui se stabilise

L'IPC global est en légère baisse en moyenne annuelle (-0,1 %) en 2020, après la légère hausse de 2019 (+0,4 %), et est ainsi assez stable depuis 2018. Au cours de la dernière décennie, il y a eu une phase de forte d'inflation de début 2010 à fin 2013, avec un pic à 5,0 % fin 2012. Le Territoire est dépendant des évolutions des prix en France hexagonale, ainsi que de l'évolution des cours des matières premières, notamment concernant les produits énergétiques. La baisse constatée entre 2016 et 2018 est en grande partie la conséquence de l'alignement progressif des tarifs de l'électricité du Territoire sur ceux de l'Hexagone jusqu'en 2020.



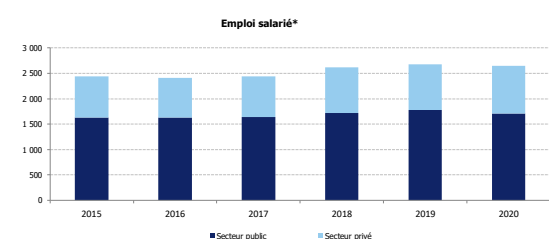
Sources : STSEE, Insee

Dans le cadre de la loi relative à la régulation économique d'outre-mer, dite « loi contre la vie chère¹ », un accord de modération des prix de produits de grande consommation est désormais signé chaque année entre l'État et les principaux fournisseurs et distributeurs intervenant dans la chaîne d'approvisionnement du Territoire. Le « bouclier qualité prix » a ainsi abouti à la modération des prix sur une liste de 60 produits de grande consommation pour un coût global de 47 640 F CFP, à mettre en comparaison avec le panier de onze produits pour 9 200 F CFP lors du lancement de la mesure en 2013.

Le marché de l'emploi poursuit sa croissance en douceur

Le taux d'activité à Wallis-et-Futuna s'établit en 2018 à 47,0 % de la population en âge de travailler (après 49,6 % en 2013 et 40,0 % en 2008), soit un niveau inférieur à celui des autres collectivités du Pacifique (65,1 % en Nouvelle-Calédonie et 59,6 % en Polynésie française²). Le chômage est également plus élevé sur le Territoire que dans ces deux régions avec un taux de 17,4 %, supérieur à celui de la Nouvelle-Calédonie (10,9 %) et de la Polynésie française (12,8 %).

En 2020, on dénombre, en moyenne annuelle, 2 648 salariés déclarés. La répartition de l'emploi entre secteur public et secteur privé reste similaire aux années précédentes avec deux tiers des salariés déclarés employés dans le secteur public ou semi-public. Sur longue période, on observe que l'emploi privé a augmenté sur les cinq dernières années (+3,1 % en moyenne), après avoir diminué entre 2010 et 2015 (-0,5 %). Entre 2015 et 2020, le taux de croissance de l'emploi public est demeuré comparable à celui des années précédentes (soit +0,9 % contre +0,8 % précédemment).



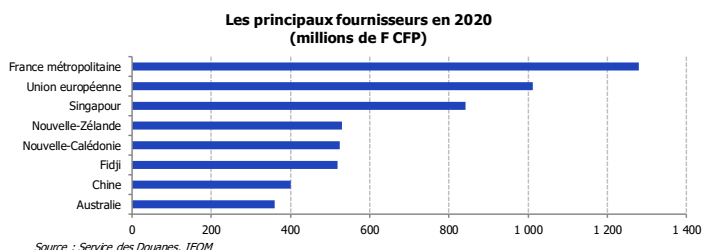
* Emploi déclaré à la CPWF en moyenne annuelle + Fonctionnaires d'État
Sources : CPWF, Administration supérieure, Héronrecteur

	2010	2015	2020	2015/ 2010 ⁽¹⁾	2020/ 2015 ⁽¹⁾
Emploi total	2 400	2 440	2 648	0,3%	1,6%
Industrie / agriculture	91	75	107	-3,7%	7,3%
BTP	114	68	74	-10,0%	1,9%
Commerce	308	318	347	0,6%	1,8%
Services marchands	318	348	414	1,8%	3,5%
Services non marchands	1 569	1 631	1 706	0,8%	0,9%

(1) Taux de croissance annuel moyen

Des échanges régionaux significatifs

Wallis-et-Futuna exporte très peu de biens et doit s'approvisionner en grande partie à l'extérieur. Bien que sa part de marché diminue sur le long terme (27,4 % en 2010, 23,0 % en 2015 et 18,6 % en 2020), l'Hexagone demeure le principal fournisseur de l'archipel, en dépit de son éloignement. L'Union européenne progresse avec une part de marché de 14,7 %, un niveau plus élevé qu'en 2015 (10,9 %) et 2010 (2,94 %). Singapour, qui fournit 91 % des produits énergétiques du Territoire, devient le troisième fournisseur du Territoire, après en avoir été le deuxième durant toute la décennie. Sa part de marché baisse à 12,2 % (contre 15,6 % en 2015). La Nouvelle-Zélande, quatrième fournisseur du Territoire, détient une part de marché de 7,7 %, au même niveau que sa moyenne de la période 2016-2020 (7,8 %). La Nouvelle-Calédonie se situe au cinquième rang, avec une part de marché également de 7,7 %, alors qu'elle était de 5,6 % en 2015 (et de 8,5 % en moyenne sur la période 2016-2020).



Source : Service des Douanes, IEOM

La structure des importations évolue peu sur les dix dernières années. Les importations de biens de consommation non durables diminuent légèrement mais restent en première position avec près d'un tiers du total. A contrario, le poids des importations de biens d'investissement est en hausse, passant de 19 % en 2010 à 27 % dix ans plus tard.

Importations en valeur (millions de F CFP) et en part du total (%)	2010		2015		2020	
	Valeur	Part	Valeur	Part	Valeur	Part
Biens d'investissements	1 091	19%	1 463	26%	1 881	27%
Biens de consommation durables	224	4%	209	4%	269	4%
Biens de consommation non durables	1 983	35%	2 005	36%	2 176	31%
Énergie	924	16%	916	16%	884	13%
Biens intermédiaires	1 344	23%	935	17%	1 375	20%
Autres importations	240	4%	141	3%	205	3%
Total	5 806	100%	5 669	100%	6 790	100%

Source : Service des Douanes, IEOM

¹ Loi n° 2012-1270 du 20 novembre 2012, publiée au Journal officiel de Wallis-et-Futuna du 21 novembre 2012.

² Les données pour la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française concernent l'année 2019.

Une économie peu diversifiée et dépendante du secteur public

L'économie de l'archipel de Wallis-et-Futuna se caractérise par l'importance du secteur administratif, moteur de l'activité locale. Ainsi, les autres secteurs (commerce et services marchands) dépendent fortement du secteur public via les salaires versés, les projets d'envergure, les travaux d'investissements, etc.

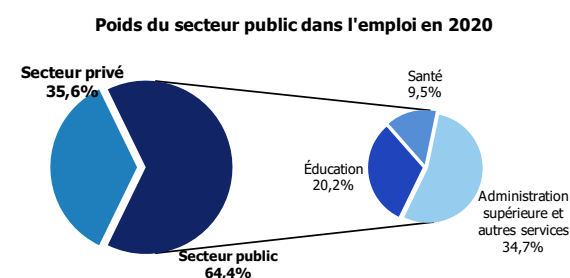
Principaux indicateurs sectoriels	2020	2020/2010 ⁽¹⁾	2020	2020/2010 ⁽¹⁾
Importations de ciment (tonnes)	2 991	-0,6%	Marchés publics notifiés secteur BTP (millions de F CFP)	2145 ⁽²⁾ n.d.
Immatriculations de véhicules utilitaires neufs (nb)	180	3,4%	Élèves scolarisés - 1 ^{er} et 2 ^d degré (nombre)	2 935 -3,2%
Nombre d'entreprises (patentes)	819	n.d	Trafic aérien international (nombre de passagers)	20 459 -3,3%
dont agriculture, élevage, pêche (%)	24		Trafic aérien domestique (nombre de passagers)	11 852 -1,1%
dont construction (%)	13			
dont commerce (%)	23			

(1) Taux de croissance annuel moyen ; (2) Données de 2019 ; n.d. : non disponible.

Sources : Douanes et Contributions diverses, Cellule des marchés publics, CPSWF, Aviation civile, Vice-rectorat

Un secteur public omniprésent

Le secteur non marchand est le premier employeur du Territoire (64,4 % des salariés déclarés). L'éducation concentre 20,2 % de l'ensemble des salariés et plus de la moitié d'entre eux sont détachés pour des contrats de deux à quatre ans sur l'archipel. L'Agence de santé, sur laquelle repose entièrement le système de santé, emploie 9,5 % du total des salariés déclarés.



Sources : CPSWF, Administration supérieure, Vice-rectorat

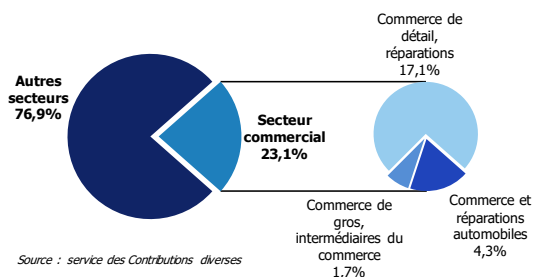
En 2020, la contribution de l'État au financement de l'économie locale s'élève à 17,6 milliards de F CFP après 17,1 milliards en 2019 et 15,5 milliards en 2018, ce qui contraste avec le niveau de la période précédente qui oscillait entre 12 et 13,7 milliards entre 2010 et 2017. Cette hausse avait été amorcée en 2017 avec un milliard de plus que l'année précédente et s'est poursuivie en 2018 et 2019 avec des augmentations respectives de 1,9 et 1,6 milliard de F CFP. Les dépenses de personnel qui correspondent au paiement des salaires des fonctionnaires d'État, représentent désormais 53,7 % des transferts de l'État sur le Territoire, un niveau supérieur à la moyenne de la période 2010-2020 (50,6 %). La commande publique amorce sa reprise, avec un nombre conséquent de programmes d'investissement pour 2021-2022, dans le cadre du plan de relance, avec notamment le projet de cité administrative de Futuna. Les travaux du quai de Leava à Futuna ont été affectés par la crise sanitaire et des retards de livraison des matériaux et devraient s'achever en 2022.

Le commerce et les services marchands dominent l'activité privée

À fin 2020, on décompte 189 entreprises patentées dans le secteur du commerce (23,1 % du total) et 245 entreprises dans celui des services marchands (29,9 % du total). La part de ces deux secteurs dans le nombre d'entreprises a évolué en début de période avant de se stabiliser, passant de 48,9 % en 2010 à 56,4 % en 2015, pour atteindre 53,0 % en 2020.

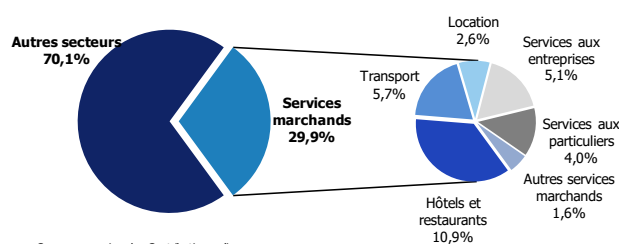
Moteurs de l'économie privée, le secteur commercial et celui des services marchands représentent plus d'un quart de l'emploi du Territoire sur longue période (26,3 % en 2010, 27,4 % en 2015 et 30,3 % en 2020). Plus précisément, en 2020, le commerce emploie 349 personnes tandis que les services marchands regroupent 483 personnes, soit respectivement 12,7 % et 17,6 % de l'ensemble des salariés (déclarés à la CPSWF et fonctionnaires d'Etat). Ces deux secteurs réunis concentrent 82,2 % des effectifs déclarés du secteur privé (34,5 % pour le commerce et 47,7 % pour les services marchands). L'économie wallisienne est entièrement orientée vers la satisfaction de la demande intérieure, ce qui explique la prépondérance de ces secteurs dans l'activité du secteur privé.

Répartition des entreprises du secteur du commerce



Source : service des Contributions diverses

Répartition des entreprises du secteur des services marchands



Source : service des Contributions diverses

Le financement de l'économie et l'activité fiduciaire

Une seule banque commerciale est implantée sur l'archipel depuis 1991, la Banque de Wallis-et-Futuna (BWF). La Direction des finances publiques des îles Wallis-et-Futuna assure encore parallèlement des services bancaires aux particuliers tant à Wallis qu'à Futuna. D'autres institutions interviennent sur le Territoire : l'AFD, la BEI et des banques calédoniennes. Depuis 2009, l'Adie propose également des microcrédits aux petites structures (souvent des entrepreneurs individuels).

Indicateurs monétaires et financiers	2010	2015	2020
Masse monétaire (millions de F CFP)	6 802	7 914	8 962
Position extérieure nette bancaire (millions de F CFP)	2 530	2 741	3 715
Nombre d'habitants par guichet bancaire	4 101	3 742	3 693
Nombre d'habitants par guichet automatique	12 835	11 714	3 853
Nombre de comptes de dépôts à vue par habitant	0,39	0,44	0,43
Actifs financiers des agents économiques ¹ (millions de F CFP)	4 665	5 809	6 170
Encours sains des agents économiques ¹ (millions de F CFP)	1 198	1 612	2 335
Taux de créances douteuses - ensemble des concours (%)	22,4	11,7	2,5

(1) Auprès des établissements de crédits locaux.

Source : IEOM

Au 31 décembre 2020, l'encours sain des crédits accordés à Wallis-et-Futuna s'élève à 3,0 milliards de F CFP, dont 77 % octroyés par l'établissement de crédit local. Du fait de la petite taille du Territoire et par conséquent du faible nombre d'entreprises, les variations de l'encours des crédits accordés aux entreprises sont erratiques. L'encours de ces crédits s'établit désormais à 981 millions, en hausse de 18,2 % par rapport à 2019. L'encours des crédits destinés aux ménages a augmenté entre 2010 et 2020, passant de 1,3 milliard en 2010 à 1,5 milliard en 2015, pour atteindre 1,7 milliard de F CFP à fin 2020.

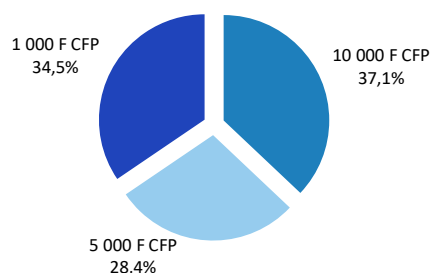
Indicateurs entreprises	2010	2015	2020	Indicateurs ménages	2010	2015	2020
Actifs financiers (millions de F CFP)	1 678	2 103	3 103	Actifs financiers (millions de F CFP)	2 856	2 998	3 872
Concours bancaires ¹ (millions de F CFP)	1 092	852	981	Concours bancaires ¹ (millions de F CFP)	1 255	1 465	1 716
Part des crédits d'exploitation (%)	9,5	6,9	2,1	Part des crédits à la consommation (%)	71,1	86,6	97,7
Part des crédits d'investissement (%)	86,4	76,6	66,4	Part des crédits à l'habitat (%)	28,9	13,4	2,3
Part des crédits à la construction (%)	0,0	4,8	1,6				
Personnes morales en interdiction bancaire	12	14	11	Personnes physiques en interdiction bancaire	409	263	222

(1) Concours sur l'ensemble des établissements de crédits

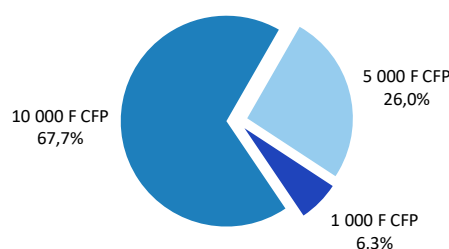
Source : IEOM

Au 31 décembre 2020, l'émission nette cumulée de billets en F CFP s'élève, toutes coupures confondues, à 538 991 unités pour une valeur totale de 3,0 milliards de F CFP. Alors qu'elle ne représente qu'environ 19 % des billets en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie, la coupure de 10 000 F CFP demeure la valeur faciale dominante dans l'archipel, bien que sa part dans le volume des billets diminue sur les dix dernières années (48 % en 2010, 43 % en 2015 et 37 % en 2020). La structure de la circulation fiduciaire s'explique notamment par l'utilisation de ces coupures de hautes dénominations pour les opérations de paiement.

Répartition par coupure de l'émission nette de billets au 31 décembre 2020 (en volume)



Répartition par coupure de l'émission nette de billets au 31 décembre 2020 (en valeur)



NB : Les données utilisées dans cette note sont arrêtées au 31 décembre 2020 sauf indication contraire.

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr

Directeur et responsable de la publication : V. de RAULIN
Rédaction : C. MARAL – Éditeur et imprimeur : IEOM